

**COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS
SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL
DU 5 AVRIL 2018**

**SYNTHÈSE NATIONALE
DE LA CAMPAGNE MINISTÉRIELLE
D'ÉVALUATION ET DE PRÉVENTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS 2016/2017
DANS LES SERVICES DE LA DGFIP**

SOMMAIRE

THÈMES	Pages
1. La conduite de la campagne ministérielle DUERP-PAP 2015/2016	3
2. L'analyse des risques dans les DUERP	3
2.1. Le nombre moyen de situations d'exposition par agent	3
2.2. Le détail des expositions en pourcentage d'agents exposés	4
2.3. La part des principales catégories de risques par rapport au nombre total de situations d'exposition	4
3. Les principaux risques recensés par type de directions	5
4. La cotation des risques dans les DUERP	5
5. Un focus sur les risques psychosociaux	7

1. LA CONDUITE DE LA CAMPAGNE MINISTÉRIELLE DUERP-PAP 2016/2017

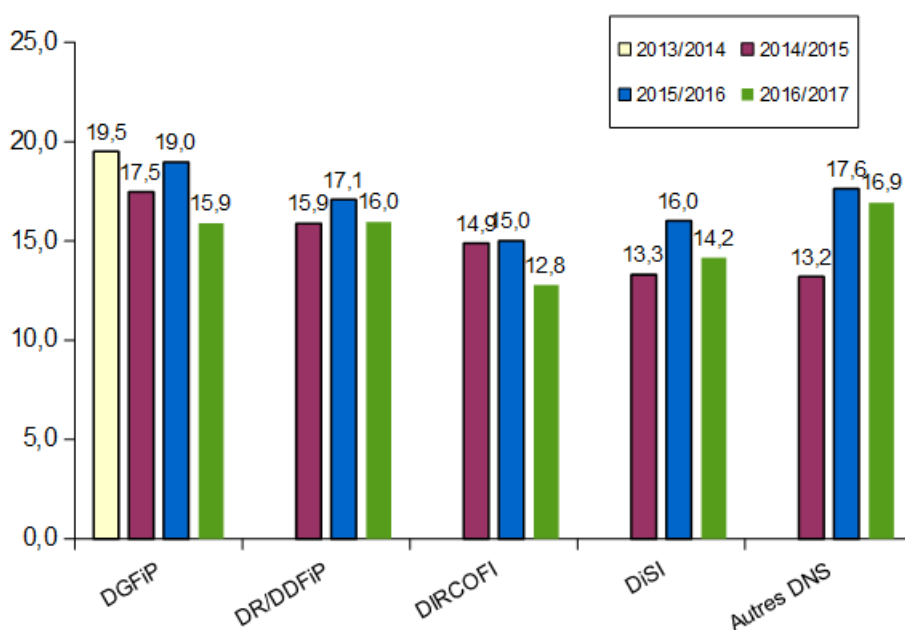
La campagne ministérielle DUERP-PAP 2016/2017 s'est déroulée d'octobre 2016 à juillet 2017.

La mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) 2016/2017 a été réalisée sans la consultation directe des agents par les cadres de proximité (un an sur deux) sauf cas particuliers¹.

98,5 % des directions soumises à l'obligation réglementaire de mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels ont réalisé le DUERP 2016/2017.

2. L'ANALYSE DES RISQUES DANS LES DUERP

2.1. LE NOMBRE MOYEN DE SITUATIONS D'EXPOSITION PAR AGENT



Le nombre total de situations d'exposition² recensées dans les DUERP 2016/2017 a baissé de 16,9 % par rapport à la campagne précédente (1 708 317 en 2016/2017 versus 2 056 225 en 2015/2016). Cela peut s'expliquer par :

- l'absence de participation des agents en dehors de réorganisations, d'événements graves...
- la limitation du recensement du DUERP aux seuls dysfonctionnements structurels ne relevant pas du registre SST ou d'autres dispositifs³ ;
- la suppression de situations d'expositions identiques – souvent démultipliées dans le précédent référentiel.

1 Note de service DGFIP/RH-2C/2014/0/8/478 du 8 septembre 2014

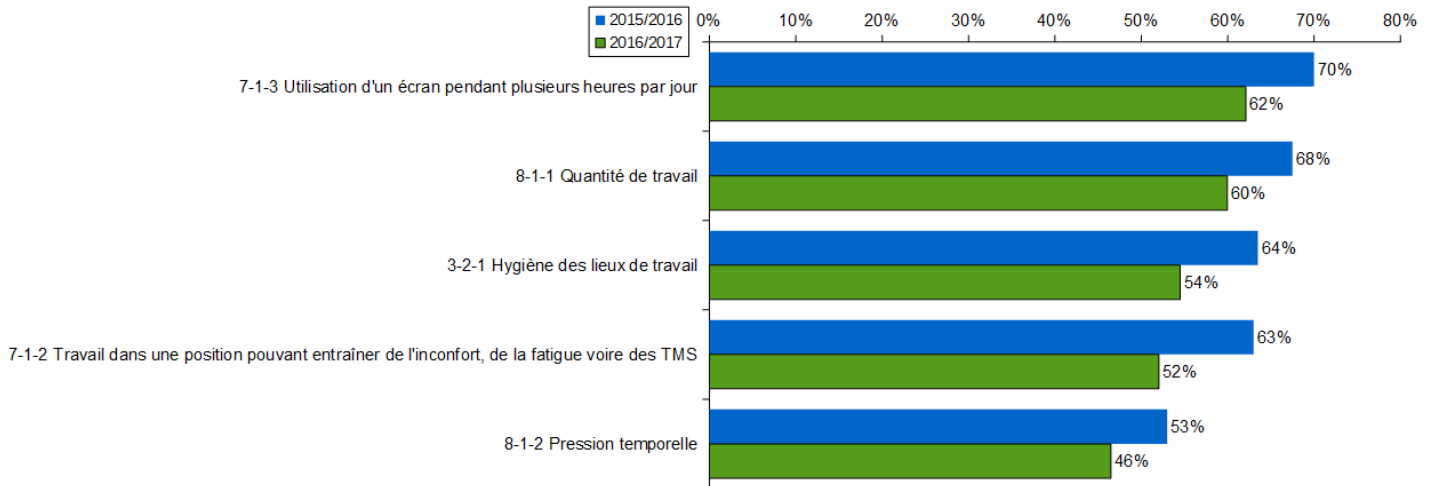
2 S'entend des situations susceptibles de causer des dommages ou des effets néfastes sur la santé.

3 Note de service DGFIP/RH-2C/2016/09/332 du 9 septembre 2016 et dossier de campagne 2016/2017

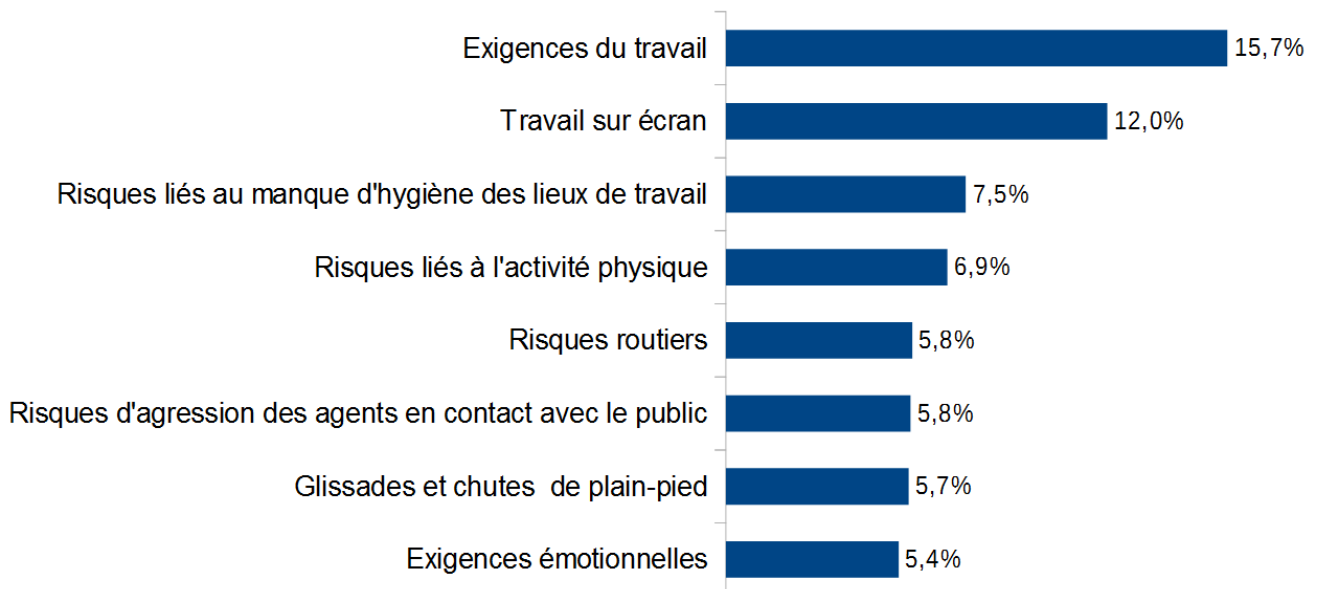
2.2. LE DÉTAIL DES EXPOSITIONS EN POURCENTAGE D'AGENTS EXPOSÉS

Le travail sur écran, les risques psychosociaux liés à la quantité de travail et l'hygiène des lieux de travail restent les principales situations d'exposition et sont en recul par rapport à la précédente campagne.

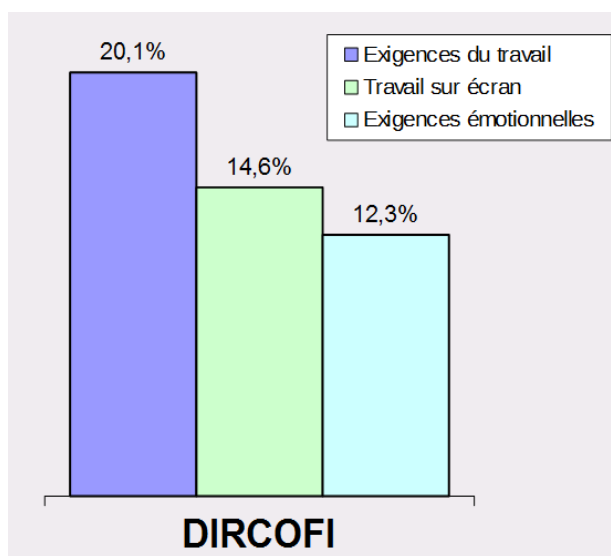
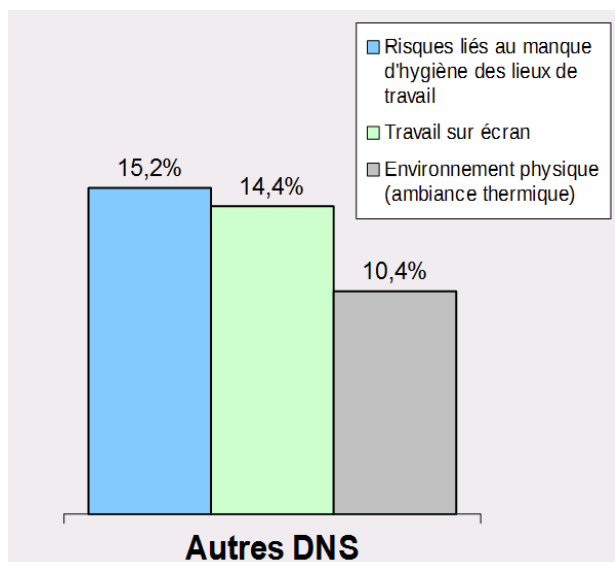
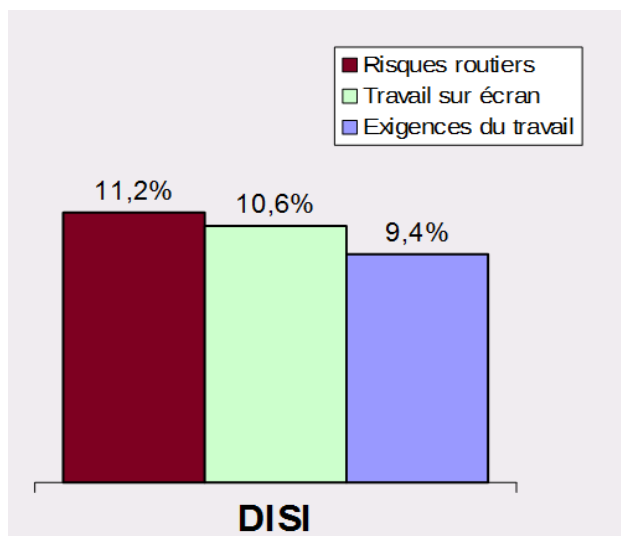
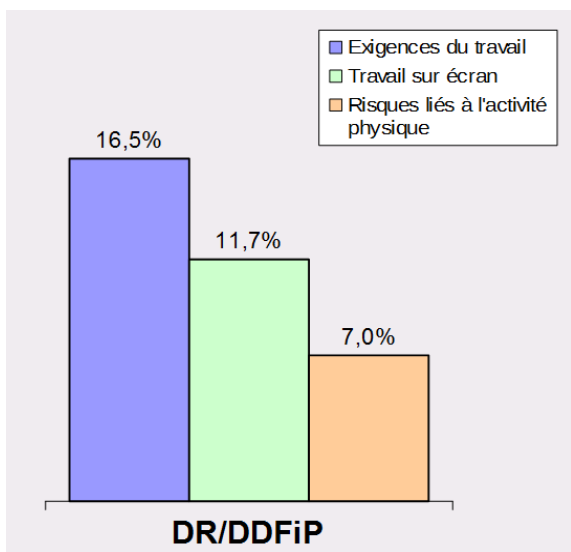
Les plus forts taux d'agents exposés (rapporté à l'effectif total DGFiP - infocentre - 2016/2017)



2.3. LA PART DES PRINCIPALES CATÉGORIES DE RISQUES PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL DE SITUATIONS D'EXPOSITION



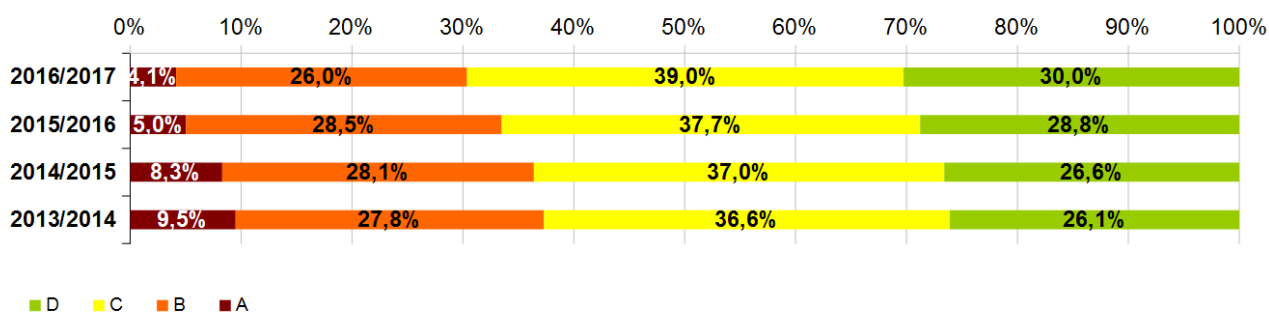
3. LES PRINCIPAUX RISQUES RECENSÉS PAR TYPE DE DIRECTION



4. LA COTATION DES RISQUES DANS LES DUERP

Le nombre de risques cotés en risque intolérable (A) est en baisse constante depuis quatre ans tandis que ceux faiblement cotés (D) sont en augmentation.

Part respective des différentes cotations dans les DUERP
(nbre de situations d'exposition d'une catégorie/nbre total de situations d'exposition avec cotation)

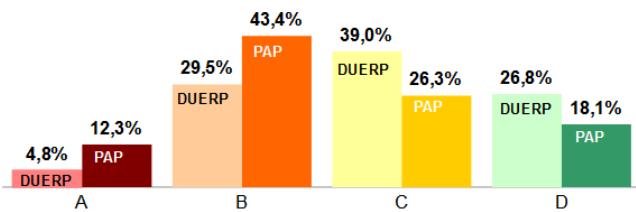


Pour mémoire

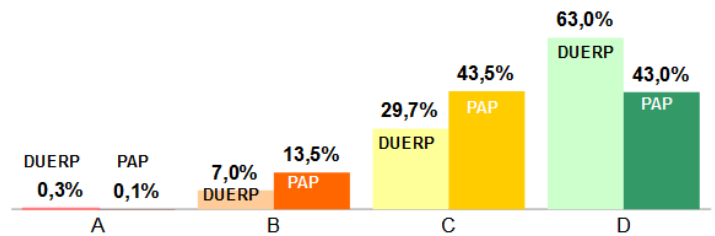
A :	risque intolérable à réduire ou supprimer nécessitant une action urgente
B :	risque substantiel à réduire ou supprimer nécessitant la programmation d'une action
C :	risque modéré à réduire nécessitant le maintien d'une attention vigilante mais pas d'action urgente ou programmée
D :	risque faible à réduire au niveau le plus bas possible

Les DISI, DIRCOFI et Directions nationales et spécialisées (DNS) se caractérisent par des niveaux de cotation de risque intolérable (A) quasi-inexistants par rapport aux DR/DDFiP.

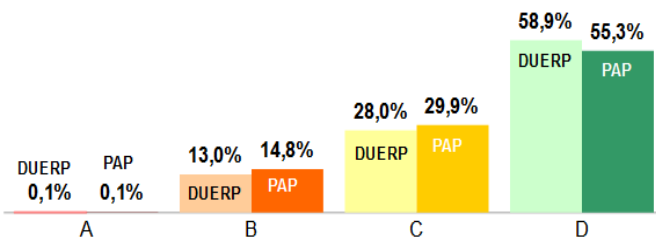
Part respective des différentes cotations dans les DR/DDFiP (DUERP et PAP 2016/2017)



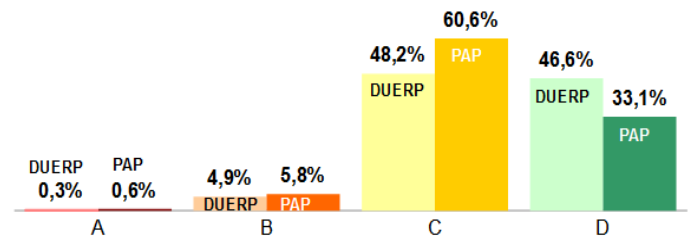
Part respective des différentes cotations dans les DISI (DUERP et PAP 2016/2017)



Part respective des différentes cotations dans les DIRCOFI (DUERP et PAP 2016/2017)



Part respective des différentes cotations dans les DNS (DUERP et PAP 2016/2017)



Par catégorie de direction, les risques cotés A, B et C sont bien représentés dans les PAP (sauf pour les DR/DDFiP) tandis que les risques cotés D sont moins repris (sauf pour les DIRCOFI) alors que leur traitement peut être rapide, s'ils sont bien avérés.

5. UN FOCUS SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

